

Conseil de quartier Centre-Village

Compte rendu de la réunion du jeudi 18 mars 2010

Lieu :

Mairie – salle Chevallier

Présents :

Guy ARNOUX (*Président*), Marie-Claude BROCHOT, Olivier COLIN, Andrée DE SOUZA (*Conseillère municipale*), Fabienne DEBERNARD, Marc DELION, Cédric FLEURY (*Conseil municipal des Jeunes*), Jean HACHE (*Conseiller municipal*), Françoise LEMOINE, Marie-Caroline MASSONI-MANSON, Pierre ROUSSEAU, Francine SAINT-RAYMOND, Jean-Pierre DEPONDT (*Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale*).

Absents excusés :

Freddy BÉCHER (*Conseiller municipal*), Françoise DAVOIGNEAU, Christophe GOUX, Marjorie NEVICATO.

Rédacteur : Françoise LEMOINE

Destinataires : Membres du Conseil de quartier, Alexis BIETTE (*Maire*), Jacques DEBAILLEUL (*Directeur Général des Services*), Lionel BEAUVALLET (*Directeur des Services Techniques*), Thierry GASTEAU (*Chef de Cabinet*).

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du compte rendu de réunion du 28 janvier 2010
2. Validation du compte rendu de réunion du 6 octobre 2009
3. Retour sur l'étude de circulation
4. Organisation des visites du Centre Village
5. Manifestation du Conseil de Quartier
6. Questions diverses.
 - Conseil Municipal du 29 janvier 2010
 - Radiation de membres du CQ
 - Thème de la réunion publique du CQ
 - Récupérateurs d'eau de pluie via le CQ du du Plan-de-l'Eglise, la Gravière,
 - Les dossiers remis par Jean-Marc GEYER
 - Fête de l'automne à la Croix du Bois

1. Validation du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2010.

Le Compte-rendu du dernier conseil de quartier, du 28 janvier 2010, a été adressé à chacun par mail, le 17 mars (hier).

Le Président demande si quelqu'un souhaite émettre des remarques sur ce compte-rendu.

L'ensemble des membres du Conseil de Quartier considère que le compte rendu qui leur a été adressé n'est pas représentatif de la réunion qui fut animée et riche d'échanges en présence de Monsieur le Maire : des thèmes abordés et des réponses obtenues ne sont pas reproduits dans le CR.

Jean-Pierre DEPONDT confirme que ce CR a été rédigé dans la précipitation par Mohamed MAHIEDDINE.

Il est donc décidé que ce document devra être retravaillé. Les membres du Conseil de quartier sont invités à transmettre au service Démocratie Locale les remarques qu'ils souhaitent y voir figurer.

2. Validation du compte rendu de la réunion du 6 octobre 2009.

En raison de la présence de Monsieur le Maire à la réunion du 28 janvier 2010, l'ordre du jour de la réunion avait été modifié et le précédent compte rendu de réunion non validé.

Le Président annonce que les remarques adressées par Françoise LEMOINE, par mail, ont été prises en compte.

La mise à jour du compte rendu a été adressée à chacun des membres du Conseil de quartier ce jour, 18 mars à 17h par Mohamed Mahieddine.

Il demande si quelqu'un souhaite émettre des ajouts ou modifications.

Le compte-rendu est validé par l'ensemble des participants.

3. Retour sur l'étude de circulation routière par Olivier COLIN et Françoise LEMOINE

Lors de la réunion avec le Maire, nous avons tous exprimé notre fort mécontentement quant au fonctionnement du Conseil de quartier avec les services. Bien que n'étant que consultatif, le CQCV s'est énormément investi sur des problématiques de la ville et s'est monté force de propositions. Or pour l'ensemble des dossiers remis début 2009 (Place de la Division Leclercq, rue Nicolas Ledoux et Rue Blaise Pascal) nous n'avons à ce jour aucun retour sur la pertinence et la faisabilité de nos préconisations.

Il semble que nous ayons été entendus puisque le 3 mars a eut lieu une réunion de travail sur la circulation routière, en présence de représentants des 3 Conseils de quartier.

Là, Rodolphe BARRY nous a communiqué les remarques rédigées par les services Techniques, concernant le dossier que nous avons réalisés pour la place de la Division Leclercq :

- Le traçage au sol à la sortie de la rue aux Fleurs et sur la place est considéré intéressant ; une demande en ce sens a été adressée à la CASQY.
- La réfection du trottoir en enrobé devant l'agence immobilière (côté église) a été demandée à la CASQY.
- Une demande d'instauration de zone 30 depuis l'entrée de la résidence Windsor rue de port Royal jusqu'à la sortie de la ville (extrémité de la rue Hélène Boucher) a été exprimée auprès de la CASQY.

- Un plateau surélevé pour le passage piéton devant l'église rue Hélène Boucher permettrait un ralentissement de la circulation.
- Rue de la poste : notre proposition de plateau surélevé entre l'école de musique et le parking a été adressée à la CASQY le 10 février.
- Sur le parking, Rodolphe BARRY préfère proposer une signalisation de présence de piétons par un marquage au sol (couloir avec petit bonhomme vert) plutôt que de prendre sur les espaces verts le long du commissariat. Nous avons demandé que les haies soient coupées 10cm en retrait des bordures pour permettre aux personnes de longer au mieux ces haies.
Le traçage au sol pour rejoindre les allées centrales depuis le trottoir de la rue H. Boucher, n'est pas considéré pertinent.
- Un passage piéton entre la providence et l'agence immobilière est à étudier.
- Un traçage de piste cyclable est à l'étude par la CASQY. En attente de propositions.

Il n'y a pas de retour de la part des services Techniques sur les autres dossiers.

Rue Nicolas Ledoux : Olivier COLIN a présenté aux représentants des autres CQ, les problèmes rencontrés le matin dans cette rue et les propositions que nous pouvions émettre tout en considérant la nécessité de lancer une concertation pour les trois résidences concernées par les modifications de sens de rue.

Comme il s'agit de résidences privées, ce problème est à la charge des intéressés. Afin que toute la démarche ne repose pas sur Olivier, Rodolphe BARRY demande que le sujet soit abordé lors de la prochaine réunion des présidents d'ASL (fin mars) et qu'une réunion soit organisée entre les présidents des trois résidences pour étudier les possibilités et leurs impacts (ex : mise en sens unique de la rue de la Ferme, installation de sens interdit de telle heure à telle heure...); la Mairie accepte d'aider à la concertation mais ne peut être en charge de ce dossier ; les intéressés devront remettre un dossier qui sera étudié par les services Techniques pour recevoir un accord avec mise en œuvre.

Rue Pascal : N'ayant pas le temps d'aborder l'ensemble des problèmes de la rue Pascal (il était déjà fort tard), Françoise Lemoine a présenté une autre proposition au projet de modification des installations en début de rue.

En effet, la CASQY a proposé de supprimer le premier bac de plantes, côté pair de la rue et de la transposer en face, mais également de déplacer la place de stationnement au niveau de l'entrée de garage du 1 rue Pascal ! Ce qui est irréalisable et ne résout en rien les problèmes de sécurité de sortie d'immeuble.

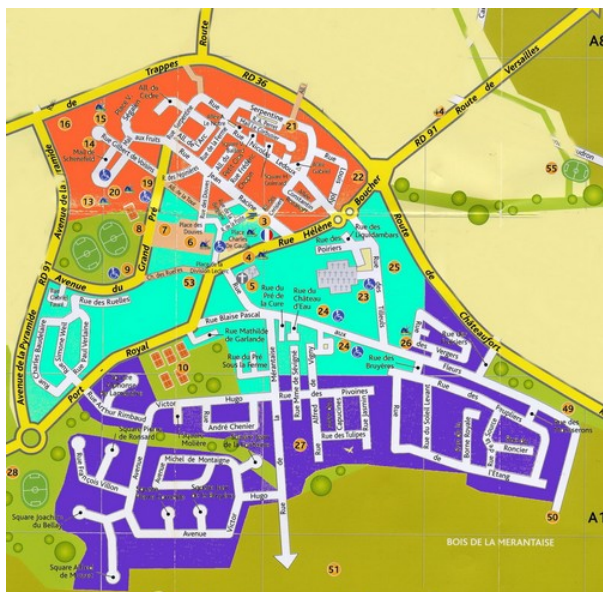
Un dossier qui intègre une voie de circulation protégée pour les piétons a été remis à la Mairie pour étude par les services Techniques puis par la CASQY. (cf document joint).

4. Organisation des visites du Centre Village

Lors de la réunion du 7 octobre 2009, il avait été décidé d'organiser en petits groupes des visites du Centre Village afin de relever des points d'amélioration.

Chaque équipe doit être composée de personnes habitant la zone afin d'apporter des explications sur le quotidien (problèmes, habitudes...) et d'autres n'y demeurant pas afin d'y apporter un regard neuf.

Le Centre Village est découpé en trois zones – comme indiqué sur le plan ci-dessous :



Equipe 1 - **en mauve sur le plan** : zone sud du Centre Village, de Champfleury jusqu'à la Croix du Bois

Marie-Caroline MASSONI-MANSON, Françoise LEMOINE, Guy ARNOUX, Marie-Claude BROCHOT

Intègre l'étude du trajet des enfants de la Sente-des-Carières pour l'année scolaire 2010/2011.

Rendez-vous le samedi 10 avril à 14h devant l'école primaire de la Sente-des-Carières.

Equipe 2 - **en orange sur le plan** : zone nord du Centre Village : du Gymnase des Pyramides à l'entrée de Voisins RD36/RD91

Olivier COLIN, Andrée DE SOUZA, Francine SAINT RAYMOND, Marc DELION, Freddy BECHER.

Intègre l'étude des impacts de fermetures des rues de la Ferme et Nicolas Ledoux.

Rendez-vous le samedi 10 avril à 10h devant l'école des Pépinières

Equipe 3 - **en vert sur le plan** : zone centre

Guy BROCHOT, Françoise DAVOIGNEAU, Christophe GOUX, Fabienne DEBERNARD.

Rendez-vous le samedi 10 avril à 10h devant la brasserie la Providence

Il est demandé que chaque équipe soit équipée d'un appareil photo numérique ce qui permettra d'illustrer au mieux les sujets exprimés.

5. Manifestation du Conseil de quartier

Il a été souhaité la mise en place par le CQCV d'une manifestation festive permettant l'animation du quartier et le rapprochement des habitants.

« La fête des Voisins » est une manifestation très organisée par l'association Voisins Solidaires qui développe son dispositif au niveau national et oblige chaque ville à payer des droits assez élevés.

Cette manifestation est donc exclue.

Il pourrait donc être organisé une « Fête du Voisinage »,

Lieu : au Parc Eugène Fleuré, au Parc de la Croix du Bois ou au Parc Maurice Laure (le site le plus central de notre quartier).

Date : voir les possibilités avec le service Evènementiel de la Mairie pour les 13 ou 20 juin ou encore 19 septembre.

Budget disponible : environ 2400€

Plan d'action :

- Guy ARNOUX vérifie les dates disponibles
- Une équipe se constitue rapidement pour travailler sur l'animation (groupes de musique, association de dance country...)

6. Questions diverses.

a. **Conseil Municipal du 29 janvier 2010**

Retour par Fabienne DEBERNARD :

Assistant pour la première fois à un conseil municipal, elle encourage chacun à y participer car ce genre de réunion est riche d'enseignements;

Le thème de ce CM portait sur la préparation du budget et avait lieu au lendemain de notre réunion avec le maire ; Aussi, à diverses reprises, les CQ ont été cités :

- Introduction d'une ligne budgétaire pour la sécurisation de certains espaces suite aux demandes de notre CQ
- Etude pour des récupérateurs d'eau de pluie – projet du CQ du Plan-de-l'Eglise, la Gravière,

Ont été abordés :

- Les modes de financement : ainsi la CASQY ne peut financer que des projets communaux sur budget – maximum 50% des projets communaux. Par contre, elle prend en charge 100% des frais de rénovation de l'école de la Sente des Carrières.
- Les charges de personnel : 300 agents à Voisins et une progression de 3% de charges cette année ; celles-ci sont incompressibles (écoles, action sociale)
- Politique vis-à-vis des associations sportives : faire porter les charges sur les usagers plutôt que sur l'ensemble de la population.
- Présidents de Conseils de Quartier : deux formations sont prévues sur l'animation de CQ.
- Priorités 2010 : La Gravière, la Maison Decauville, l'école de la Sente-des-Carrières, la salle d'archive et de réunion au CTM (Centre Technique Municipal), l'intersection RD36/RD 91, la passerelle de la Grande-Île / rue Serpentine, l'aménagement du Centre village pour les handicapés, la Remise, la 4^e tranche du Val St Quentin, le Mérantais (diversification des offres commerciales, rééquilibre des offres de logements, maison de quartier), l'établissement pour séniors aux Mouettes, rééquilibrer logements et population.

Remarque : la date du prochain conseil municipal non mis en ligne or le planning est établi par année scolaire ; il ferait tout à fait logique que l'ensemble du calendrier soit consultable sur le site de la mairie.

Action : Jean-Pierre DEPONDT se renseigne.

Le prochain CM aura lieu le vendredi 26 mars – sujet : le budget

b. **Radiation de membres du CQ**

Des membres du CQCV ont reçu une lettre leur indiquant qu'ils étaient exclus du CQ en application de l'article 13 de l'article 13 de la charte de fonctionnement des Conseils de quartier.

Françoise LEMOINE a adressé un mail le 11 mars dernier à l'ensemble des membres du CQ pour contester non pas le fond mais la forme de l'exclusion : un simple courrier

adressé sans aucune concertation ni des autres membres du CQ (contrairement à ce qui est indiqué dans à l'article 13) ni des intéressés.

Jean-Pierre DEPONDT rappelle que le règlement précise que toute personne absente non excusée, à trois séances du CQ, peut être exclue du CQ.

Deux exclusions ont été adressées à la demande de Christophe GOUX.

Les personnes concernées sont Jean-Marc GEYER et Tony FERRAUD qui n'ont guère été présents aux réunions de CQ qu'au début de sa constitution en juin 2008.

Guy Arnoux s'engage à se rapprocher des personnes concernées si cet article devait à nouveau être appliqué.

Il contactera Madame LACHAUD pour savoir si elle souhaite se maintenir au sein du CQ puisqu'elle n'y participe plus depuis un certain temps.

Une nouvelle liste des membres du CQ, mise à jour, sera adressée par mail à chaque membre.

c. Thème de la réunion publique du CQ

Le CQ se doit de tenir une réunion publique pour tenir informée les habitants de ses actions. Ainsi le Conseil de quartier Plan-de-l'Eglise, la Gravière a organisé une réunion sur les économies d'énergies et les récupérateurs de pluie

Fabienne Debernard regrette justement que l'offre de récupérateurs de pluie soit restrictive et ne soit proposée qu'aux seuls habitants du quartier Plan-de-l'Eglise, la Gravière.

Le CQCV ayant priorisé depuis son renouvellement ses actions sur les problèmes de sécurité routière, le sujet pourrait être retenu mais délicat car le CQ a émis des propositions qui ne sont pas acquises.

Voir si un autre sujet peut être abordé.

Compte tenu de l'heure tardive, il est décidé que les sujets non abordés à cette séance seront mis à l'ordre du jour de la prochaine à savoir :

1. Les dossiers remis par Jean-Marc GEYER, dont la mise en place d'un marché (groupe de travail : Fabienne DEBERNARD, Frédéric BERNOT et Francine SAINT-RAYMOND)
2. Fête de l'automne à la Croix –du-Bois

Prochaine réunion : Le jeudi 6 mai à 20 h 30 en Mairie.